PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donnés que les règlements suivants, adoptés par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance générale du 6 janvier 2015, ont été approuvés par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 28 janvier 2015.

- Règlement RCA15-08-2 décrétant un emprunt de 3 700 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement et de réaménagement de parcs;
- Règlement RCA15-08-3 décrétant un emprunt de 1 400 000 \$ pour la réalisation des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 4 février 2015.

Isabelle Bastien, avocate Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the following by-laws, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of January 6, 2015, have been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on January 28, 2015.

- By-law RCA15-08-2 enacting a loan of \$3,700,000 for the development and redevelopment of parks;
- By-law RCA15-08-3 enacting a loan of \$1,400,000 for lighting, signals and road repairing works.

Notice is also given that these by-laws are filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all persons interested.

Montréal, February 4, 2015.

Isabelle Bastien, lawyer Secretary of the Borough Council